PROCÈS-VERBAL d'une réunion extraordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 26 mars 2026, en visioconférence, au Québec, sous la présidence de Daniel Côté, et à laquelle sont présents :

Mme Patricia Chartier, mairesse de Maria
Administratrice régulière représentant la MRC d'Avignon

M. Simon Deschênes, maire de Sainte-Anne-des-Monts
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Éric Dubé, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Hugues Lafrance, Conseiller d'Étang-du-Nord
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Mathieu Lapointe, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Samuel Parisé, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Sylvain Tanguay, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Antonin Valiquette, maire des îles-de-la-Madeleine
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Ainsi que :

Mme Marie-Andrée Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie

M. Mark Lasanowski, coordonnateur aux opérations de la Régie

Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :

M. Denis Gauthier, maire de Saint-Siméon
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

Mme Monika Tait, mairesse de Petite-Vallée
Administratrice remplaçante représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);

3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 février 2026 (adoption);

4. Renouvellement du contrat de transport du secteur de la Haute-Gaspésie :
 4.1. Projet d'addenda au contrat (adoption);
 4.2. Avis de publication et cahier de charge (adoption);

5. Autre information;

6. Date et lieu de la prochaine rencontre;

7. Période de questions;

8. Levée de l'assemblée (adoption).

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R-2026 – 07 **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Éric Dubé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

3. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 DÉCEMBRE 2025

Sujet reporté à la prochaine réunion régulière.

4. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRANSPORT DU SECTEUR DE LA HAUTE-GASPÉSIE

4.1 Projet d'addenda au contrat

Le projet d'addenda est présenté aux administrateurs.

R-2026 – 08 **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROJET D'ADDENDA NO 1 AU CONTRAT #2022-TATC-SADM**

IL EST PROPOSÉ par Simon Deschênes et résolu unanimement d'adopter le projet d'addenda no 1 au contrat #2022-TATC-SADM tel que présenté.

4.2. Avis de publication et cahier de charge

L'avis de publication et le cahier de charge sont présentés aux administrateurs.

R-2026 – 09 **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'AVIS DE PUBLICATION ET DU CAHIER DE CHARGE**

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Tanguay et résolu unanimement d'adopter l'avis de publication et le cahier de charge et d'autoriser la diffusion sur le SEAO.

5. AUTRE INFORMATION

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

6. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 14 avril 2026 dans la MRC de la Haute-Gaspésie.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun public n'étant présent, aucune période de question n'a eu lieu.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-2026 – 10 **RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Éric Dubé et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par

le président,	la secrétaire-trésorière,
_____	_____
Daniel Côté	Marie-Andrée Pichette
_____	_____
Date	Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d’administration le :

Date